

Espaces (nature), espaces de pouvoir : le parc Frédéric-Back à Montréal  
16e Colloque de la Relève VRM  
Baumann, Yannick  
Étudiant à la maîtrise  
Département de géographie  
Université de Montréal  
Violaine Jolivet  
[yannick.baumann-lapierre@umontreal.ca](mailto:yannick.baumann-lapierre@umontreal.ca)

Pendant un temps négligé par ceux-celles en charge de l'aménagement de nos villes, les concepts de nature, d'environnement, de paysage et de durabilité font, depuis quelques années, un retour en force dans les discours politiques sur la fabrique de l'espace urbain. On suppose que ces concepts seraient à même de répondre aux défis sociaux et environnementaux auxquels sont confrontés les métropoles du vingt-et-unième siècle. Ils seraient garants en ce sens d'un plus grand droit à la ville. À travers le monde, d'anciennes friches industrielles sont à cet effet reconverties en espace (nature). Malgré ces promesses, plusieurs s'interrogent sur la capacité réelle de ces concepts à répondre aux défis non seulement environnementaux, mais surtout sociaux des métropoles d'aujourd'hui (Checker, 2011; Davidson, 2013). La réhabilitation, dans le quartier Saint-Michel, du site d'enfouissement de déchets de la carrière Miron en parc (nature) en est un bon exemple.

Pour Saint-Michel, le réaménagement du site – qui recouvre plus de 25% du territoire – représentait une chance inouïe de (re)prendre en main le devenir de leur quartier marqué depuis quelques années par de nombreux problèmes socio-écologiques liés à la pauvreté et à l'exclusion. Or, la décision (unilatérale) du maire Pierre Bourque de réhabiliter le dépotoir de la carrière Miron en espace (nature) à vocation environnementale visait surtout à répondre à des ambitions d'embellissement, d'attractivité et de renouvellement de l'image du quartier et de la métropole. Situé à la frontière des quartiers Ahuntsic – un espace majoritairement vécu par les classes moyennes – et Saint-Michel – aujourd'hui un territoire d'insertion pour les immigrants dans le système métropolitain - l'ouverture d'une partie du parc Frédéric-Back en 2017 nous invite à poser un regard nouveau sur notre rapport à la nature (urbaine) et à interroger les relations de pouvoir que ce rapport sous-tend.

## **Le cadre conceptuel**

Qu'est-ce qu'un espace (nature)? Il existe plusieurs définitions du concept, mais on s'en sert généralement en études urbaines pour désigner tout espace public qui prend sens dans sa mise en scène de la nature (Delbaere, 2010). Le parc en constituerait la forme la plus accomplie. Plusieurs raisons militent en faveur d'en faire un concept clé dans le cadre de la recherche sur les villes.

D'abord, parce que souvent situé à l'extérieur des centres urbains et parce que caractérisé par de nouvelles formes et de nouvelles sociabilités, il permet d'étoffer voire de dépasser les discours sur la « fin des espaces publics » qui dominent encore plusieurs travaux sur la question. On pense notamment à ceux qui traitent des enjeux d'exclusion, de privatisation et de revendication qui se rapportent à l'espace public. Ce sont en ce sens moins les questions relatives à la cohabitation dans l'espace qui intéressent que celles qui concernent les discours sur l'espace, sa pratique, son esthétique et ses ambiances. D'autre part, parce qu'il invite à questionner les rapports de pouvoir que ces espaces sous-tendent. L'aménagement des espaces (nature) n'est en effet jamais neutre. Comme n'importe quel parc, leur aménagement répond à des objectifs à la fois sociaux, économiques et environnementaux (Cranz, 1989). Même chose pour la nature. N'importe quel environnement naturel – et en particulier ceux fabriqués par l'être humain – se retrouve, à travers le maillage des discours, des formes aménagées, des pratiques et des ambiances, codifié (Katz et Kirby, 1991). Le parc Frédéric-Back représente à cet égard une vision parmi tant d'autres de la nature et traduit, pour cette raison, les intérêts de certain·e·s. Enfin, parce qu'est mobilisé dans leur aménagement des notions telles que les ambiances et le paysage qui jusqu'à tout récemment n'étaient peu ou pas explorées, l'étude des espaces (nature) nous oblige à prendre en compte les perceptions et les sensations qui se rapportent à l'expérience ordinaire des usagers et des usagères. Il devient alors possible de s'intéresser aux registres sensible et affectif du droit à la ville (Duff, 2017)

## **Méthodologie**

Quels intérêts traduisent les formations discursives, les pratiques et les ambiances qui caractérisent le parc Frédéric-Back? Quels sont les rapports de pouvoir qu'elles sous-

tendent? Ce sont les questions qui auront guidé une partie de ce projet.

La méthodologie de cette recherche s'appuie – principalement – sur des méthodes mixtes. Le montage – voire même le bricolage – des techniques nous aura, en effet, permis d'appréhender le monde dans toute sa complexité et de jouer avec des méthodes ancrées dans différents espaces-temps (Cadman, 2009). Dans un premier temps, nous avons sélectionné un nombre important de documents médiatiques, officiels et citoyens afin de mieux comprendre les logiques qui ont mené à l'aménagement du parc Frédéric-Back. La combinaison des documents nous aura ainsi permis d'identifier non seulement les moments clés et les débats qui auront présidé le projet, mais aussi de révéler les grands thèmes qui ont structurés – et qui structurent toujours – les discours sur le parc.

Complémentaire à l'analyse documentaire, l'entretien semi-dirigé aura constitué notre principale stratégie de collecte de données. Vingt usager·ère·s du parc furent rencontré·e·s. Le recours à l'entrevue nous aura à cet égard permis d'aborder avec les répondant·e·s leurs représentations et leurs perceptions du parc ainsi que le sens qu'ils·elles donnent à leurs pratiques sociospatiales. Un travail d'échantillonnage réalisé en amont, nous aura, par ailleurs, permis de s'entretenir – dans la mesure du possible – avec une diversité d'usager·ère·s. En parallèle, quatre parcours commentés furent réalisés. L'objectif était d'appréhender le contexte sensible dans lequel se déploie les pratiques des usager·ère·s ainsi que d'accéder à leur expérience sensible.

Enfin, tout au long de la recherche, ces trois méthodes furent agrémentées par des observations de terrain, des observations participantes et des discussions informelles.

## **Résultats**

Les données récoltées ont été analysées comme mille et une traces d'un ensemble de discours sur l'espace urbain. À cet égard, la triangulation des méthodes nous auras permis, d'une part, de comprendre comment le parc Frédéric-Back résulte d'un ensemble de processus humains et non-humains. D'autre part, elle nous aura permis d'intégrer le concept de pouvoir ambiant à l'analyse. L'objectif était de voir comme les ambiances qui caractérisent présentement le parc participent aux dynamiques d'inclusion et d'exclusion observables sur le site.

La première chose à noter, dans une perspective plus descriptive, c'est que le choix d'en faire un espace (nature) environnemental vient cadrer toutes les autres dimensions du parc à savoir ses dimensions discursives, symboliques, matérielles, esthétiques, habiter et affectives. En termes d'aménagement, on obtient en ce sens un parc de type paysager composé majoritairement de sentiers, de bancs et de points de vue. On remarque, à ce titre, que, bien qu'il soit possible de sortir des sentiers et d'explorer, les équipements en place tendent à conditionner les pratiques. Sans être coercitif, l'aménagement suggère. Il cherche, de ce fait, à encadrer le va-et-vient des usager·ère·s. Sur le plan des usages, on observe, par conséquent, des pratiques de type solitaire du genre détente, promenade, entraînement et plein-air. Il convient non seulement de faire un lien entre le type d'aménagement qui encourage ce genre de pratiques, mais aussi de mettre ces dernières en relation avec les discours sur la nature qui donnent sens au parc. C'est que la plupart des usager·ères associe la nature au calme et au bien-être, et en font, pour reprendre l'expression de la sociologue et spécialiste d'architecture Galen Cranz ([1982] 1989, p. 3), « un refuge et un remède aux maux de la ville » (traduction libre)<sup>1</sup>.

Enfin, l'ambiance nous permet de porter notre regard sur « l'ordinaire de l'expérience urbaine », de problématiser ce qui va de soi dans la vie de tous les jours et d'interroger ce qui est donné habituellement pour évident » (Thibaud, 2002, p. 188). À ce titre, il importe de comprendre que les ambiances agissent à la fois comme un produit et comme une cause des discours, de l'aménagement et des modes d'habiter qui caractérisent l'espace. Un produit, d'une part, parce qu'elles résultent des choix en terme d'aménagement et des usages de ceux·celles qui pratiquent l'espace. Un cause, d'autre part, parce qu'elles viennent comme rétroactivement influencer et suggérer certaines pratiques. Parce qu'un espace est perçu comme paisible, on ne se sent pas nécessairement à l'aise d'y faire du bruit. En ce qui a trait au parc Frédéric-Back, l'ambiance est généralement assez calme. En été, par exemple, le paysage sonore est dominé par le chant des criquets. C'est assez rare qu'on entende les autres usager·ère·s. Parce qu'ils·elles sont souvent seul·e·s, les visiteur·euse·s ne parlent pas et lorsqu'ils·elles sont en groupe ils·elles chuchotent comme pour ne pas déranger les autres

---

<sup>1</sup> « *prescription for relief from the evils of the city* »

visiteur·euse·s. Ça renforce, à cet égard, l'idée de nature comme sanctuaire où, comme dans un lieu de culte, on adopte un certain nombre de comportements qui se veulent « respectueux » du lieu.

À partir de là, il devient possible de commencer à réfléchir aux relations de pouvoir que sous-tendent, à travers leurs ambiances, les espaces (nature). Comment et pourquoi, autrement dit, certains espaces sont marqués par certains rythmes? Qu'est-ce que ces rythmes cachent? Quels groupements ne parviennent pas à imposer leur rythme? On remarque, à cet égard, que l'aménagement et les ambiances du parc Frédéric-Back attirent davantage des usager·ère·s issu·e·s de la classe moyenne qui se décrivent comme des « amoureux de la nature ». Des usager·ère·s du quartier Ahuntsic autrement dit. Leurs pratiques – parce que dominantes - confèrent alors au parc une ambiance paisible. À titre de comparaison, le parc Champdoré, situé au nord-est du site, attire, de par ses rythmes et ses équipements, un public plus jeune, souvent issu de l'immigration où dominent les pratiques de groupes. En résulte une ambiance beaucoup plus vivante composée notamment du cri des adolescent·e·s qui s'échauffent en pratiquant leur sport favori ou de celui des plus jeunes qui s'amuse dans les modules. Mais le parc Champdoré n'est pas un espace (nature). En effet, dans le cas du parc Frédéric-Back, la dimension environnementale du site permet à ceux·celles qui se considèrent comme les usager·ère·s types de sécuriser leurs inclinaisons en termes de pratiques, d'ambiances et de rythmes. En atteste cette observation d'un résident du quartier Ahuntsic

Pis j'voudrais pas que ça devienne comme le CENTRE DE LA NATURE à Laval où les dimanche les gens se ramassent à faire des barbecues pis ça devient le *free for all*. [...]. J'vois pas tellement cette dimension-là. Pourquoi? Parce que sinon tu perds ta différence [...] ta différence ça devrait être un lieu comme le parc s'appelle [...] le parc environnemental. (Entrevue 13, 2018)

Au quotidien, cette tendance se traduit par certains conflits de cohabitation. Si la plupart du temps ces-derniers prennent la forme d'un simple signe d'agacement ou d'un regard insistant, ils prennent d'autres fois – quoique très rarement – la forme d'une confrontation plus directe entre usager·ère·s. Parce qu'on était venu pour s'y reposer et profiter de la

nature, on s'empporte contre d'autres usager·ère·s dont les pratiques viennent déranger l' « ordre établi ».

### **Conclusion**

Cette recherche démontre bien que la nature est peut-être moins neutre qu'on aimerait le croire. Il apparaît en effet utopique d'espérer que le simple fait d'ajouter de la nature dans nos milieux de vie soit garant d'un plus grand droit à la ville. Il devient alors important de remettre en question les représentations de la nature qui guident l'aménagement de nos métropoles. La nature oui, mais quelle nature? Et – surtout - pour qui? À cet égard, la Tohu, l'organisme en charge d'animer le parc, propose une gamme d'activités et d'équipements ludiques en lien avec l'environnement naturel qui permet de commencer à réfléchir à notre rapport à la nature.

### **Bibliographie**

- Cadman, L. (2009). Non-Representational Theory/Non-Representational Geographies. Dans *International Encyclopedia of Human Geography* (p. 456-463).
- Checker, M. (2011). Wiped Out by the "Greenwave": Environmental Gentrification and the Paradoxical Politics of Urban Sustainability. *City & Society*, 23(2), 210-229.
- Cranz, G. (1989). *The Politics of Park Design: A History of Urban Parks in America* (New edition edition). Cambridge, Mass: The MIT Press.
- Davidson, M. (2013). The Sustainable and Entrepreneurial Park? Contradictions and Persistent Antagonisms at Sydney's Olympic Park. *Urban Geography*, 34(5), 657-676. <https://doi.org/10.1080/02723638.2013.778564>
- Delbaere, D. (2010). *La fabrique de l'espace public*. Paris: Ellipses.
- Duff, C. (2017). The affective right to the city. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 42(4), 516-529. <https://doi.org/10.1111/tran.12190>
- Katz, C., & Kirby, A. (1991). In the Nature of Things: The Environment and Everyday Life. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 16(3), 259-271.
- Lang, S., & Rothenberg, J. (2017). Neoliberal urbanism, public space, and the greening of the growth machine: New York City's High Line park. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 49(8), 1743-1761.
- Thibaud, J.-P. (2002). L'horizon des ambiances urbaines. *Communications*, 73(1), 185-201. <https://doi.org/10.3406/comm.2002.2119>

